# Descriptif type Surestep et Safestep Aqua

**Revêtement de sol PVC en lés de 2 m**

Fourniture et pose d’un revêtement sol PVC hétérogène compact en lés de 2 m de large, groupe T d’abrasion de type **Surestep** ou **Safestep Aqua**.

L’inclusion de particules antidérapantes garantit le niveau d’anti glissance sur toute la durée de vie du produit assurant ainsi la sécurité des utilisateurs.

Il bénéficiera d’une triple classification : **R10** (norme DIN 51130), **ESf/ESb** (norme EN 13845) et **C** (norme DIN 51097).

Il sera doté d’un traitement de surface PUR PearlTM lui conférant une résistance aux taches, facilitant l’entretien et évitant toute métallisation ou entretien par méthode spray pendant la durée de vie du produit.

Il bénéficiera impérativement d’une **garantie de 7 ans** et pourra obtenir une extension de 6 ans supplémentaires. (Suivant conditions de mise en œuvre des tapis de propreté Coral ou Nuway du fabricant\*).

Ce revêtement de sol s’insérera dans le concept pour pièces humides Système Sarlibain en association avec le revêtement mural Onyx+ afin de garantir un système parfaitement étanche.

Ce système sera conforme à la règlementation sur l’accessibilité des personnes à mobilité réduite.

Nos revêtements de sol (chutes de pose et déposes) sont recyclables via notre **programme Tournesol**\*\*.

*\* L'extension de garantie peut s'appliquer à partir du 2e ML de Tapis de Propreté Coral ou de la mise en place d'un système Nuway selon trafic (voir conditions sur* [*www.forbo-flooring.fr*](http://www.forbo-flooring.fr)*).* *\*\* Linoleum et PVC - Selon cahier des charges et hors cadre amiante.*